

POPPINS

POPPINS :
une application ludique pour les
enfants concernés par un trouble
spécifique des apprentissages.

AÉSIO mutuelle a conclu un partenariat avec la start-up Poppins, qui propose une solution rééducative et de continuité thérapeutique destinée aux enfants connaissant des troubles spécifiques des apprentissages.

Le coût de la solution est pris en charge intégralement pour les adhérents d'AÉSIO mutuelle.



Présentation de l'application Poppins

Poppins est un programme thérapeutique digital qui comprend :

- **Une application téléchargeable sur tablette ou smartphone** (IOS et Android) **pour les enfants de 7 à 11 ans** ayant reçu un diagnostic de trouble spécifique des apprentissages (dyslexie, dyscalculie, dysorthographe) incluant des jeux musicaux et des jeux de langage écrit pour aider l'enfant à progresser au quotidien. Cette application est destinée à venir en complément de la rééducation traditionnelle par les professionnels de santé.
- **Une plateforme de suivi pour permettre aux parents de visualiser les progrès** de leur enfant, et un suivi téléphonique personnalisé.

Le Poppins Club : une communauté incluant l'accès à des ressources complètes sur les troubles des apprentissages et un accès direct à des experts de la santé...

Découvrez l'application Poppins : poppins.io

Comment l'utiliser ?

Après vérification de l'éligibilité de l'enfant, l'utilisation se déroule comme suit :



1 Création d'un compte personnel sur le site Internet de Poppins.



2 Téléchargement de l'application sur mobile ou smartphone.



3 Utilisation de l'application par l'enfant, aidé de ses parents, à raison de 25 minutes par jour maximum, 5 jours par semaine.



4 Suivi de l'activité de l'enfant sur la plateforme parents, disponible sur Internet.



L'équipe support de Poppins est disponible pour tout besoin d'assistance.

Comment bénéficier de l'abonnement à l'application Poppins ?

- 1** Complétez et retournez le formulaire soit par mail (fondsocial@aesio.fr) ou courrier (cf. coordonnées ci-après).
- 2** Après traitement et validation de votre demande, nous vous transmettrons un code d'accès qui vous permettra simplement d'initialiser votre abonnement en vous connectant sur aesio.poppins.io/inscription.
- 3** Connectez-vous au site poppins.io : votre enfant peut alors débiter son parcours Poppins !

Ce soutien est un dispositif du fonds de solidarité AÉSIO mutuelle. Vous pouvez en bénéficier pour toute demande réalisée entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024 (l'abonnement est valable pour une durée initiale de 6 mois renouvelable sur demande), dans la limite de la dotation financière associée au dispositif. **Si plusieurs de vos enfants sont concernés complétez un formulaire par enfant.**

Vos informations personnelles

Nom : Prénom :

Date de naissance : Numéro de contrat :

Adresse : Ville :

Code Postal : Mail :

Téléphone : Portable :

En cochant cette case, **vous attestez que votre enfant** a entre 7 et 11 ans et connaît un ou plusieurs troubles spécifiques des apprentissages.

Vos justificatifs obligatoires

Le présent formulaire **signé et coché au niveau de l'autorisation** à collecter et traiter vos données.

Votre consentement au traitement de votre demande

MERCI DE COCHER LA CASE CI-APRÈS AFIN QUE NOUS TRAITIONS VOTE DEMANDE AUPRES DU FONDS DE SOLIDARITÉ

J'autorise AÉSIO mutuelle à collecter et à traiter mes données de santé uniquement aux fins de gestion de ma demande d'abonnement à l'application Poppins.

Vos données personnelles sont collectées dans le cadre de la gestion de votre demande de secours exceptionnel au titre de l'application Poppins, sur la base de notre intérêt légitime. Nous nous engageons à respecter la confidentialité de ces données et à ne jamais les transmettre à des tiers autres que ceux dont l'intervention est nécessaire à la gestion de votre demande. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, d'un droit à la portabilité et d'un droit à la limitation du traitement de vos données ainsi que du droit de formuler des directives sur le sort de vos données après votre décès en adressant un mail à aesio.dpo@aesio.fr ou un courrier à DPO AÉSIO mutuelle – 4 rue du Général Foy – 75008 PARIS. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la charte de protection : adherent.aesio.fr/charte-de-protection-des-donnees-adherents.

Je certifie sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts et accepte que la mutuelle puisse opérer aux vérifications éventuellement nécessaires.

Fait à : Le : Signature :

Formulaire à nous retourner

 **Par mail** : fondsocial@aesio.fr

 **Par courrier** : AÉSIO mutuelle - Département des fonds sociaux
393 Rue de l'Hostellerie – Ville Active – TSA 50002
30018 Nîmes Cedex 09



**Une question,
contactez-nous :**

04 66 29 39 32